



Classe de Composition en Musique Électroacoustique

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Musique – Danse – Théâtre – Arts Plastiques
49 Avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN
Tél. : 01 83 74 57 40
conservatoire.pantin@est-ensemble.fr

ville de
Pantin

Professeurs : Marco Marini, Jonathan Prager et Santiago Diez Fisher

PRESENTATION DU CURSUS

L'enseignement offre un cadre de création, une dynamique et une exigence tant sur le plan musical qu'humain. La classe est ouverte à tous, aux musiciens certes, mais aussi aux plasticiens, danseurs, acteurs, techniciens, compositeurs chevronnés, à tous ceux qui, passionnés par les sons, souhaitent s'initier, apprendre, jouer, inventer et réaliser. On y pratique la musique électroacoustique de concert, l'interprétation sur acousmonium, les installations in situ, les musiques d'application et tout ce que la pratique électroacoustique apporte à la vie artistique, à la vie sociale, à l'enseignement et à l'éducation.

On peut y préparer le cursus de composition musicale électroacoustique.

Au passage en second cycle, puis en troisième cycle spécialisé de composition électroacoustique, la formation sera toutefois orientée principalement vers la création de "musique de concert", en filiation avec l'histoire et la culture de la musique électroacoustique.

L'objectif des cycles spécialisés est d'accompagner la formation de compositeurs électroacoustiques sachant utiliser professionnellement l'ensemble du champ des technologies électroacoustiques. L'approche de la composition y est organisée à partir des techniques de studio et de l'étude des sons, de manière personnalisée. La large base de compétences techniques amenée par ces études permettra cependant aux étudiants de se tourner vers bien d'autres formations ou métiers que celui de compositeur. Par exemple : assistant musical, régisseur, ingénieur du son, consultant en technologies audio, preneur de son, concepteur de bande-son pour la danse, le théâtre ou le cinéma, réalisateur d'effets spéciaux, directeur du son, metteur en onde, programmeur, design sonore etc.

1er cycle (1C)

Durée: Une année

Investissement hebdomadaire : Sept heures de cours collectifs hebdomadaires au total (composition, techniques du son, écriture sonore, *Studio Vintage*, interprétation acousmatique), et trois heures de travaux pratiques personnels hebdomadaires.

Travail sur l'année : Deux courtes pièces musicales d'environ 5mn. A la fin du premier cycle, un Contrôle écrit évalue les connaissances techniques apprises durant l'année.

Contenu de l'examen

L'évaluation est faite en continu à la fois sur la présence et le travail musical rendu. La validation de l'examen est faite avec la présentation d'une pièce musicale d'environ 5mn devant un jury extérieur à l'école. Le passage dans le cycle suivant se fait par admission du jury.

2ème cycle (2C): BREVET D'ÉTUDES MUSICALES (BEM) « Art et Technique des Sons »

Durée: Une année.

Investissement: Sept heures de cours collectifs hebdomadaires au total (composition, techniques du son, analyse, *Studio Vintage*, interprétation acousmatique), et trois heures de travaux pratiques personnels hebdomadaires.

Niveau d'entrée: Personnes ayant déjà une expérience dans le domaine audionumérique et n'ayant pas acquis les bases des manipulations de support.

Travail sur l'année: Deux pièces musicales d'environ 7mn. A la fin du 2C, un second contrôle écrit évalue les connaissances techniques apprises durant l'année.

Contenu de l'examen:

- Écoute d'une des deux musiques composées dans l'année d'environ 7mn

Diplôme: fin de deuxième cycle (F2C) : **BEM « Arts et Techniques du Son »**

A la fin du second cycle, l'étudiant.e a le choix de poursuivre en cycle amateur (court) et arrêter au CEM ou continuer deux années et se présenter au concours d'entrée en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) ou en Cycle Préparatoire au Diplôme d'Études Musicales (CPDEM). Ce concours d'entrée consiste en un entretien avec un jury constitué par les professeurs de la discipline et un.e représentant.e de la Direction, portant sur les motivations de l'élève à s'inscrire dans l'un des deux cycles.

Les élèves extérieurs au CRD qui désireraient se présenter directement en 3^{ème} cycle devront justifier d'un enseignement 1C et 2C (ou équivalent) dans une autre structure. Ils.elles devront présenter aux professeurs de la discipline ainsi qu'au jury un dossier contenant lettre de motivation, CV et 20mn de composition musicale (dont une pièce acousmatique d'au moins 10mn) en une ou plusieurs œuvres sur CD. Ce dossier devra être envoyé au secrétariat en trois exemplaires au minimum un mois avant la date du concours.

L'élève ayant fait le choix du cycle amateur court (CEM), ne pourra aucunement revenir sur sa décision à la fin de celui-ci. Si il.elle souhaite faire le cycle long par la suite, il lui faudra impérativement présenter le concours d'entrée spécifique, comme en fin de cycle 2. En effet, les deux cursus (CPES et CPDEM) se composent de modules dont le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 750 heures minimum.

3ème CYCLE (3C):

Ce cycle est réservé à un enseignement spécialisé destiné soit à des amateurs de haut niveau (filière CEM) soit à de futurs professionnels (filières CPES et CPDEM).

Les cours sont communs aux deux filières.

Changent :

- Le nombre d'unités de valeurs nécessaires aux diplômes

- Au niveau des deux Cycles de Préparation, les cours sont dispensés de manière collective et également sous forme de rendez vous individuels avec le professeur. L'investissement personnel jugé nécessaire pour parvenir au niveau du DEM est évalué à environ l'équivalent d'un travail à mi-temps hebdomadaire.

3ème cycle court (3C1) : CERTIFICAT D'ETUDES MUSICALES (CEM)

Durée: Une année.

Investissement: Sept heures de cours collectifs hebdomadaires au total (composition, analyse, interprétation acousmatique), et six heures de travaux pratiques personnels hebdomadaires. Une grande motivation, une grande disponibilité et une réelle autonomie sont indispensables pour suivre ce niveau efficacement et obtenir son diplôme.

Le premier semestre est consacré à l'improvisation et la lutherie informatique. L'apprentissage et la maîtrise du logiciel *Usine*, des surfaces de contrôle et du MIDI, et la construction de son « *instrument électroacoustique* » personnel en sont la visée.

Les logiciels spécifiques à la composition des musiques mixtes et temps réel seront également abordés, ainsi que le travail sur l'écriture de partitions traditionnelles ou graphiques, et l'application des divers traitements et transformations du son instrumental ou électronique.. L'écoute personnelle du répertoire électroacoustique est indispensable.

Travail sur l'année : Une improvisation collective « Live electronics » d'environ 30mn et une pièce musicale d'environ 10 mn et une pièce pour un ou plusieurs instruments et électronique d'environ 6 minutes.

Contenu de l'examen : 2 Unités d'Enseignement (UE)

- **UE1** dominante de composition électroacoustique (écoute et entretien devant un jury). Il s'agit de composer une pièce stéréophonique pour le concert d'environ 10mn, qui sera interprétée avec un orchestre de haut-parleurs. Des parties instrumentales ou interactives peuvent y figurer, mais la dimension d'un " art des sons fixés sur support " doit y être prépondérante.
- **UE2** épreuves écrites consistant en deux contrôles continus sur les notions d'acoustique et de physique du son, la chaîne audio, la psychoacoustique et les traitements audionumériques. La moyenne est nécessaire pour l'obtention du CEM. Ces contrôles sont à disposition du jury le jour de l'examen.

Diplôme : **CEM** selon validation du jury

3ème cycle long (3C2):

Durée : Deux années après réussite au concours d'entrée.

L'élève a le choix entre se présenter en CPES, CPDEM ou les deux. La première année en 3^{ème} cycle (3C1) est commune aux élèves inscrits en CEM et ceux en CP.

Le cursus CPDEM se compose de 4 modules d'enseignement.

Module 1. Discipline dominante

Module 2. Érudition

Module 3. Pratique collective

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Ces quatre modules sont communs aux disciplines instrumentales et ne concernent pas l'enseignement de la musique électroacoustique qui a sa propre organisation.

Le cursus CPES comporte un 5^{ème} module supplémentaire.

Module 5. Connaissance de l'environnement professionnel

Ce module est commun à toutes les disciplines du conservatoire. Il concerne donc les élèves de musique électroacoustique

CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

Le cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) réunit les établissements partenaires (CRR 93 d'Aubervilliers, CRD de Bobigny, Réseau des Conservatoires d'Est Ensemble représenté par les CRD de Montreuil et de Pantin) afin de proposer une offre pédagogique innovante sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Le CPES est un cycle d'études non diplômante préparant aux concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur français et étrangers (Pôles Supérieurs, CNSM, CEFEDM, CFMI...).

La durée du cursus est de 2 à 3 ans après admission au concours.

La philosophie de la collaboration dans le cadre des CPES est à l'image d'une « fédération ». L'enseignement de base -les quatre premiers modules- est assuré par chaque établissement partenaire. Le point de convergence est la création du Module « Connaissance de l'environnement professionnel » (Module n°5). Ce module se caractérise par un intérêt pédagogique commun aux 6 domaines et son organisation est programmée en sessions réunissant l'ensemble des élèves.

Les 6 domaines sont :

- Domaine Instruments de l'orchestre
- Domaine Instruments polyphoniques
- Domaine Art Lyrique
- Domaine Musique ancienne
- Domaine Érudition, direction, création
- Domaine Jazz

Le cursus **CPES** en **composition de musique électroacoustique** appartient au **Domaine Érudition**, dominante composition électroacoustique.

Les détails concernant le Module 5 « Connaissance de l'environnement professionnel » est fourni en annexe à la fin de ce document.

CYCLE PREPARATOIRE AU DIPLOME D'ETUDES MUSICALES (CPDEM)

Le DEM étant pour l'instant maintenu dans les cursus des Conservatoires, le CPDEM est de fait un cycle préparatoire diplômante. Il ne prépare pas à l'enseignement supérieur et constitue la fin des études musicales de l'élève.

Il est possible aux élèves de s'inscrire aux deux CP et de passer le concours d'admission. En cas d'admission, l'étudiant.e sera inscrit.e en CPES, suivra l'enseignement des 5 modules et pourra passer son DEM en fin de 3C2.

DIPLÔME D'ETUDES MUSICALES (DEM)

L'année du DEM est consacrée à la composition. Il s'agit de compositions personnelles et de la rédaction du mémoire. Une grande motivation, une grande disponibilité et une réelle autonomie sont indispensables pour suivre ce niveau efficacement et obtenir son diplôme.

Les outils sont assimilés dans les deux premiers cycles. La lecture de livres de théorie est indispensable, tous les aspects ne seront pas traités en cours. Les étudiants devront organiser leur travail sur l'année. L'écoute personnelle du répertoire électroacoustique est indispensable.

Durée : Deux années minimum après réussite au concours d'entrée CP-DEM.

Investissement hebdomadaire : Neuf heures de cours hebdomadaires au total (composition acousmatique en cours collectifs et individuels, analyse, interprétation acousmatique, composition « temps réel et instruments augmentés ») et deux journées de travaux pratiques personnels hebdomadaires (équivalent à un mi-temps).

Travail sur l'année :

- Deux pièces musicales dont une pièce stéréophonique de 12 à 15mn et une pièce multiphonique (octophonie, 7.1) de 10 à 12mn.
- Rédaction d'un travail de recherche personnelle.

Diplôme : le **DEM** clôt le cursus. Le diplôme permet d'enseigner en conservatoire.

Contenu de l'examen : 5 Unités d'Enseignement (UE) imposées + une au choix

- **UE1** Dominante de Composition Électroacoustique (coeff. 5). L'UE1 est validée par le Jury
- **UE2** Étude et/ou Projet de Recherche (coeff. 3). L'UE2 est validée par le Jury
- **UE3** Culture Musicale (coeff. 1). L'UE3 est validée en contrôle continu par les professeurs concernés.
- **UE4** Techniques du son (coeff. 1). L'UE4 est validée en contrôle continu par les professeurs concernés
- **UE5** Interprétation sur acousmonium (coeff. 1). L'UE5 est validée par le Jury
- **UE6** Au choix (coeff. 1). L' UE6 est validée par les professeurs concernés

Constitution du Jury

Le jury est composé d'un représentant du CRD (Directeur, Directeur-adjoint ou toute autre personne mandatée par le Conseil pédagogique) dans le rôle de Président du Jury, et de deux personnes spécialistes en composition électroacoustique (compositeurs-trices et pédagogues) dont l'une au moins est détentrice du CA. Les professeurs sont présents lors des entretiens et peuvent être invités lors de ou consultés avant la délibération

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) DU DEM

UE1 DOMINANTE COMPOSITION ELECTROACOUSTIQUE

Réalisation de deux œuvres :

une pièce de musique acousmatique stéréophonique d'une durée comprise entre 12 et 15 minutes. La pièce sera présentée au jury puis interprétée sur un orchestre de haut-parleurs .

une pièce de musique acousmatique multiphonique (octophonie, 7.1) d'une durée comprise entre 10 et 12 minutes.

La pièce stéréophonique faisant l'objet d'une interprétation, les membres du Jury en reçoivent un exemplaire un mois avant l'examen afin d'en prendre connaissance, en apprécier la qualité hors contexte d'interprétation et de mieux l'évaluer le jour de l'examen.

UE2 ETUDE et/ou PROJET DE RECHERCHE

Il s'agit de mener une recherche personnelle qui consiste à réaliser un document d'une vingtaine de pages retraçant de manière claire et éloquente le résultat d'un travail de recherche sur un sujet intéressant le domaine des musiques électroacoustiques, de l'art sonore ou des technologies utilisées.

Ce travail peut prendre différentes formes :

- Une orientation musicologique
- Un développement d'outils logiciels.
- Un projet artistique élaboré, en vue d'être présenté à différents partenaires (fictifs) pour une recherche de fond : arguments, cadre, budget de réalisation. Il s'agira de concevoir et réaliser la plaquette dudit projet. La réalisation du projet (souhaitable) n'est aucunement obligatoire.
- Une émission radiophonique d'environ 30 minutes.
- Un résumé d'ouvrage.
- Un film de type entretien, documentaire, happening etc., d'environ 30 minutes.

Ces travaux (pièce stéréophonique + sujet de recherche) devront impérativement être terminés à la fin du premier semestre et envoyés au jury un mois avant l'examen. Le non-respect de ces conditions empêche le candidat de se présenter à l'examen.

Le candidat a le choix d'être suivi dans l'élaboration de son étude/projet par un professeur du CRD (Composition électroacoustique, culture musicale etc.) mais également par toute personne spécialiste du sujet qui soit extérieure au CRD. L'accompagnateur a pour rôle de valider la pertinence du sujet et accompagner l'étudiant au bon déroulement et suivi de son élaboration. Cet accompagnement se déroule sous forme de rendez-vous ponctuels ou réguliers planifiés selon l'avancée du projet et des besoins exprimés.

UE3 CULTURE MUSICALE

Analyse de musiques électroacoustiques.

Cours « Analyse compositeurs »

Cette UE comportera des cours d'Analyse de musiques électroacoustiques dispensés au sein de la classe de composition électroacoustique par le professeur concerné ainsi que des cours de Culture musicale dispensés par le professeur correspondant. Ces derniers utilisent le sonagramme comme outil d'analyse et concernent entre autres l'organologie, les formes musicales, les instruments de musiques au travers des époques...

L'UE sera validée conjointement par les deux professeurs en faisant la moyenne des contrôles continus. Les programmes dispensés sont élaborés par les professeurs concernés.

UE4 TECHNIQUES DU SON

Théorie sur les notions d'acoustique et de physique du son, la chaîne audio, les traitements numériques, la psychoacoustique.

Cette UE portera sur les cours théoriques de Techniques du son et sera validée en faisant la moyenne des contrôles continus effectués en 1C et 2C.

UE5 INTERPRETATION ACOUSMATIQUE

La pièce stéréophonique présentée en UE1 fera l'objet d'une interprétation sur acousmonium. L'étudiant devra présenter succinctement ses intentions d'interprétation au jury, sous forme de programme oral et/ou relevé graphique ou textuel.

UE6 AU CHOIX

Les candidats doivent pratiquer une discipline choisie dans la liste suivante ; l'évaluation se fait au sein de chacun des établissements concernés par le biais du contrôle continu (CC) ou de l'examen (Ex).

Discipline	Évaluation	CRD Montreuil	CRD Pantin
Analyse d'une pièce instrumentale électroacoustique	Ex	X	X
Composition musique mixte	CC		X
Improvisation électroacoustique	CC		X
M.A.O.	CC		X

OBJECTIFS MUSICAUX ET TECHNIQUES ABORDÉS TOUT AU LONG DU CURSUS

Objectifs musicaux:

- Préambule à la composition expérimentale, la musique concrète-acousmatique, capter les sons, corps sonores et objets sonores. Constitution d'une première base de sonothèque personnelle.
- Typologie-morphologie de Pierre Schaeffer. Les caractéristiques des sons. Nommer et classer les sons.
- Les étapes de la réalisation : idées de départ et projet, constitution des matériaux sonores, essai d'articulation, manipulations et transformations, composition.
- Techniques d'écriture de support : montage (généralités, son à l'envers, sons en delta, objet composite/composé, objet construit, fragment, incrustation, interpolation, substitution d'attaque) ; micro montage (échantillon, accumulation, motif, cellule, brassage, multiplication, mise en vibration de la matière sonore, granulation).

- Jeu sur le temps : temps –rythme – durée - figures de temps en musique – histoire du concept ; boucle, gel, élongation, compression, variation de vitesse.
- Jeu sur l'amplitude : jeu sur les potentiomètres, surfaces de contrôle à commande gestuelle, automatisations, fragmentations régulières, pulsées, fragmentation par intermodulations, reconstitution de la durée, reconstitution d'un timbre par synthèse.
- Capturer les sons : séquence-jeu et énergie ; énergie, mouvement, espace, couleur.
- Recherche d'une idée musicale, la varier, la travailler pour elle-même, faire émerger l'invention du geste et de la mémoire.
- Organisation des énergies : énergies matérielles (percussion/résonance, frottement) ; gestion globale du sonore (accumulations de corpuscules, flux) ; énergies gestuelles (frottement, balancement, rebond) ; énergies-mouvements (rotation, spirale, pression/déformation, flux) ; énergies-lois (oscillation, rebond)...
- Les transformations :
 Jeu sur la masse (transposition fixe et variable, profil de masse, intermodulation).
 Jeu sur le spectre (coloration, timbre, profil de masse, types de filtre, banc de filtres, filtre balayant, commandes croisées, vocoder, prédiction linéaire).
 Le timbre, élément moteur de la composition.
 Propriétés : fusion, continuité et texture, lissage et continuité, lissage et rythme, itération et continuité, timbre et immobilité, temps et perception.
 Les processus qui animent la trame : profils de trames, trames spectrales, trames paysages, trames kaléidoscopes, sens des trames, évolutions et sens associés, vitesse.
 Techniques et ouvertures (procédés et appareils).
- Le bruit composé, le bruit organisé : différents usages du son anecdotique, paysage urbain, paysage nature. De la notion de « paysage sonore » jusqu'à la réalisation in situ. Le cinéma pour l'oreille, parallèle entre les techniques de réalisation du cinéma et de l'électroacoustique.
- L'espace : décorrélation micro-temporelle, morphologies et figurations spatiales, réflexions sur un espace composé, espace ambiophonique, l'espace source, l'espace géométrique, l'espace illusion, profondeur de champ.
- L'écriture multiphonique, de l'espace comme élément musical.
- L'analyse des musiques électroacoustiques : objectifs de l'analyse, grille d'analyse générale, apprentissage de l'objectivité analytique, méthodologie d'analyse (découpage en quatre grandes catégories), développement d'une communication orale claire et précise. Le programme du cours comprend aussi bien des séances d'analyse proprement dite que de simples séances d'écoute-découvertes, à l'issue desquelles l'échange et le partage des impressions sur les musiques entendues sont favorisés.
- L'interprétation acousmatique : apprentissage des fondements de la représentation en concert des œuvres acousmatiques sur orchestre de haut-parleurs (grille d'analyse des musiques, paramètres de la technique de jeu, implantation des enceintes, accordage de l'acousmonium). Exercices d'apprentissage du jeu à la console : maniement du potentiomètre, jeu par masquage/démasquage des plans, figures spatiales. Méthodologie de la pratique de l'interprétation : prise de connaissance du dispositif, recherche de configurations spatiales globales, travail sur les articulations formelles, filage. Pratique initiale sur le répertoire acousmatique existant puis sur les propres œuvres des élèves (préparation aux concerts de la classe).
- L'écriture mixte : le rapport entre l' (les) instrument(s) et l'électronique. Les techniques et modes de jeu instrumentaux. L'utilisation, le choix et le positionnement du microphone. Le travail sur la partition et l'écriture du geste instrumental.

Objectifs techniques

Prise de son créative, montage, micro-montage, granulation, trame, traitements, mixage de nature analogique et numérique.

Notions d'acoustique et de physique du son, chaîne audio, traitements audionumériques.

Phénomène sonore, microphones, comportement du son dans une salle, réverbération, connectique, console de mixage, acousmonium, traitements dynamiques, filtrage.

Psychoacoustique.

Outils abordés: Connectique, table de mixage, micros, Mac, logiciels *Reaper*, *Usine*, *GRM Tools* et différents plug-ins de transposition, expansion/compression temporelle, filtrage, réverbération.

Utilisation des automatisations et surfaces de contrôle.

Introduction au protocole MIDI. Réalisation d'instruments électroacoustiques personnalisés.

Studio Vintage

Apprentissage, pendant les deux premiers cycles, des attitudes artistiques issues de la pratique du studio traditionnel (sur outils matériels ou *hardware*, principalement analogiques) dans le *Studio Vintage* du CRD de Pantin. Notions abordées :

- niveau d'écoute et étalonnage du système d'écoute dans un studio de composition.
- prise de son microphonique sur bande magnétique.
- utilisation élémentaire (enregistrement, lecture, nettoyage des sons) et expérimentale (mise à l'envers, montage, variation de vitesse, écho, crayonné, réinjection) du magnétophone.
- mixage manuel à la console analogique : fonction des entrées et sorties (principales et auxiliaires) ; transformation par mise en forme dynamique ou fragmentation ; méthodologie du travail de mixage : préparation des voies de mixage, pré-mixages, mixage final, montage final.
- synthèse sonore : soustractive et analogique sur RSF *Kobol* et Roland *System-100m* (avec commande MIDI possible), modulation de fréquence et numérique sur Yamaha *DX7/TX816*.
- traitements externes à la console : filtrage analogique, flanger, transpositeur et réverbération numériques, multi-effets, vocodeur, compresseur.
- norme MIDI, jeu sur échantillonneurs Akai *S3000* et *S3200*.

L'ensemble de cet apprentissage technique « à l'ancienne » est constamment associé à la pratique musicale par la réalisation régulière, tout au long de l'année, de simples exercices sonores qui peuvent se trouver mis directement en application dans les œuvres réalisées par les étudiants pour les différents concerts de la classe.

ANNEXE

Module 5, commun aux 6 domaines : « Connaissance de l'environnement professionnel »

55 heures sur 2 ans

Ce contenu est donné à titre d'exemple. Il peut varier d'une année à l'autre en fonction des élèves inscrits en CPES.

Année 1 (24 heures)

A - Connaissances et stratégie au service du projet professionnel	A1 - Études Supérieures en France (3h) A2 - Études Supérieures en Europe (3h)
B - Être artiste aujourd'hui	B1 - Outils de recherche et de formation (3h)
C - Outils de rédaction	C1 - Rédaction de type universitaire (3h)
D - Métiers de l'art	D1 - Les métiers de l'enseignement (4h)
E - Journées d'immersion professionnelle	E1 - (8h)

Année 2 (31 heures)

A - Connaissance et stratégie au service du projet professionnel	A3 - Environnement territorial (3h)
B - Être artiste aujourd'hui	B2 - «Construire son réseau et se former au quotidien»: Rencontre débat (3h)
C - Outils de rédaction	C2 -Rédaction de CV (3h) C3 -Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)
D - Métiers de l'art	D2 - Régime des intermittents (2h) D3 - Créer sa compagnie (3h) D4 - Les métiers de l'orchestre -instruments / Les métiers de l'accompagnement –pianistes / rencontre avec un agent allemand – chanteurs (3h) D5 - Rencontre avec un agent artistique (2h)
E - Journées d'immersion professionnelle	E2 - (8h)

Certaines rencontres concernent tous les élèves tandis que d'autres seront plus spécifiquement consacrées à un groupe.

Rendez-vous réguliers et collectifs, ces rencontres permettent, au-delà de leur contenu, d'assurer la cohésion de la promotion.

Contenu des séances du module 5**A1**- Études Supérieures en France (3h)

Pôles Supérieurs / CNSM

Outre les aspects pratiques (durée des études, modalités des concours d'entrée, limite d'âge, diplômes, etc.), ce cours présentera la spécificité de chaque école et les attentes de niveau pour le concours d'entrée.

A2- Études Supérieures en Europe (3h)

Présentation des écoles habilitées à décerner Licences et Masters en Europe, notamment Allemagne, Suisse, Angleterre, Belgique ou Hollande.

En plus des aspects développés dans les écoles supérieures françaises seront abordées l'exigence

linguistique des écoles au moment du concours d'entrée, le prix des études (privé / public) ou encore les différences et points communs avec la France.

A3- Environnement territorial (3h)

La fonction publique territoriale, principes et conditions d'accès, les conservatoires et leurs missions. Ce cours est à mettre en relation avec celui sur les métiers de l'enseignement.

B1- Outils de recherche et de formation (3h)

Présentation et visite de lieux emblématiques : médiathèque de la cité de la musique ou du CNSMDP, CDMC, musée de la musique, etc.

Principes de catalogue, découverte et utilisation d'outils de recherche numérique.

B2- «Construire son réseau et se former au quotidien»: Rencontre débat (3h).

C1- Rédaction de type universitaire (3h)

Conseils méthodologiques pour la rédaction de dossiers (construction de la problématique), citation des sources (notes de bas de page, annexes, bibliographie...)

C2-Rédaction de CV (3h)

Atelier de rédaction de CV en 2 étapes:

-1ère séance: présentation des différents types de cv et bios

-2ème séance: regard sur les cv apportés par les élèves et aide à l'amélioration

C3-Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)

Sous forme de mises en situation dans lesquelles les élèves seraient tour à tour candidats ou employeurs, afin de vivre l'entretien de manière globale (ce que l'on écoute et voit lorsque l'on est chef d'orchestre, metteur en scène, directeur de conservatoire, RH, etc.). Entraînement à se présenter en 3 minutes.

D1- Les métiers de l'enseignement (4h)

Fonction publique territoriale: présentation des diplômes et concours, des statuts et cadres d'emplois, des contrats.

Le milieu associatif : loi 1901, statut des enseignants, contrats.

D2- Le régime des intermittents (2h)

Les politiques culturelles publiques dans le spectacle vivant. Le fonctionnement de l'intermittence

D3- Créer sa compagnie (3h)

Développement de son projet professionnel personnel : structuration, aspects budget, aspects administratifs, organisationnels, diffusion et communication. Bases de la gestion de projet.

Témoignage d'un fondateur récent de compagnie avec exposé des enjeux et des difficultés rencontrées.

D4a- Les métiers de l'orchestre (instrumentistes de l'orchestre).

Ou **D4b** Les métiers de l'accompagnement (pianistes)

Rencontre avec des enseignants accompagnateurs (musique et danse)

Exposé sur les divers débouchés de l'accompagnement avec mises en situation

Ou **D4c** rencontre avec un agent allemand ou anglais (chanteurs) (3h)
Échange sur les modalités professionnelles dans les différents pays.

D5- Rencontre avec un agent artistique (2h)

E1- (8h) Journées d'immersion professionnelle

Rencontres avec des institutions locales: Maîtrise de Radio France à Bondy, MC93, Nouveau Théâtre de Montreuil, Philharmonie de Paris, Pôle Supérieur 93, Sequenza 9.3...

Invitation à suivre des répétitions professionnelles: opéras, théâtres, orchestres, pièces chorégraphiques,... en relation avec les enseignants actifs dans ces réseaux.